

Eutrophisation de la Loire, Roanne a payé un lourd tribut cet été.

Les Roannais connaissent bien l'algue verte qui envahit les eaux de la Loire en période estivale. Les plantes se développent aussi dans le bassin du Port de Roanne et gagnent naturellement le canal de Roanne à Digoin.

Cette année elle a proliféré de manière exceptionnelle en aval du barrage de Villerest et tout particulièrement dans la traversée de Roanne, mais pas seulement ! ... Le Château de la Roche a lui aussi baigné dans cette pollution. Si l'on connaît les facteurs, qui favorisent sa colonisation, il est plus difficile d'identifier précisément ses sources. On sait que la stagnation des eaux d'un faible niveau, qui laisse passer la lumière, ainsi que le manque d'oxygène sont les facteurs aggravant de l'eutrophisation. L'ensoleillement ou la température de l'eau, qui tend à augmenter avec le dérèglement climatique, peuvent également l'exacerber.

Les nutriments concernés sont principalement l'azote et le phosphore provenant surtout des nitrates agricoles, des eaux usés et secondairement de la pollution automobile. Les excès de phosphate et de nitrate constituent les ingrédients privilégiés à la prolifération des algues. Ces étendues vertes au delà de la pollution visuelle constituent aussi des filets, sans pareil, pour retenir les déchets de tous ordres. Leur putréfaction, en dehors des mauvaises odeurs, favorise aussi l'émission de gaz à effet de serre et peut occasionner des phénomènes de toxicité. Elles contrarient encore la pratique de la pêche comme celle de la navigation.

C'est sans compter avec une autre contamination, plus sournoise celle là : l'algue bleu (-vert) souvent invisible à l'œil nu mais détectable par les analyses de l'eau. Les cyanobactéries peuvent entraîner des problèmes de santé; irritation de la peau ou de la gorge et présenter des symptômes de gastro-entérite. Leur présence entraîne l'interdiction de la baignade. Ce fut le cas dès le 27 juillet sur la plage de Villerest. Le 26 août dernier l'Agence Régionale de Santé, qui a effectué d'autres contrôles dans le département éponyme, a émis des réserves sur 2 sites de baignade; St Victor et Saint Paul-en- Cornillon et l'a purement interdite à St Paul-de-Vézelin et une nouvelle fois à Villerest.

La Loire a aussi été polluée en particulier début septembre à Orléans où la municipalité a interdit la baignade à l'île Charlemagne avant même d'avoir le résultat des analyses ! La Garonne n'a pas été exempte de ce phénomène apparu dans les années 70, en particulier sur les plages bretonnes ...

A partir du 6 septembre l'ouverture d'une des vannes du barrage de Villerest a été salubre. Le courant a dissipé progressivement l'algue verte dans le lit principal de la Loire, des îlots isolés subsistent cependant. Sa concentration reste imposante à l'entrée de la micro-centrale hydroélectrique de Roanne !

La prolifération des plantes au Port de Roanne a obligé encore deux "faucardages" (en juillet et en septembre) malgré l'installation expérimentale, cette année, de 2 turbines solaires destinées à brasser l'eau du bassin.

René Fessy,
Pdt Liger club de Roanne
renefessy (at) free.fr